

Nos solutions durables

HABITAT ■ Grâce à une aide, 250 foyers sont renouvelés chaque année pour isoler les propriétés les plus modestes Benoît a fait le choix « d'habiter mieux »

Dans l'agglomération clermontoise, plus de 3.000 logements ont été renouvelés avec le programme Habiter mieux, depuis 2016. La rénovation des passoires thermiques, à la traîne, est l'un des grands enjeux du futur.

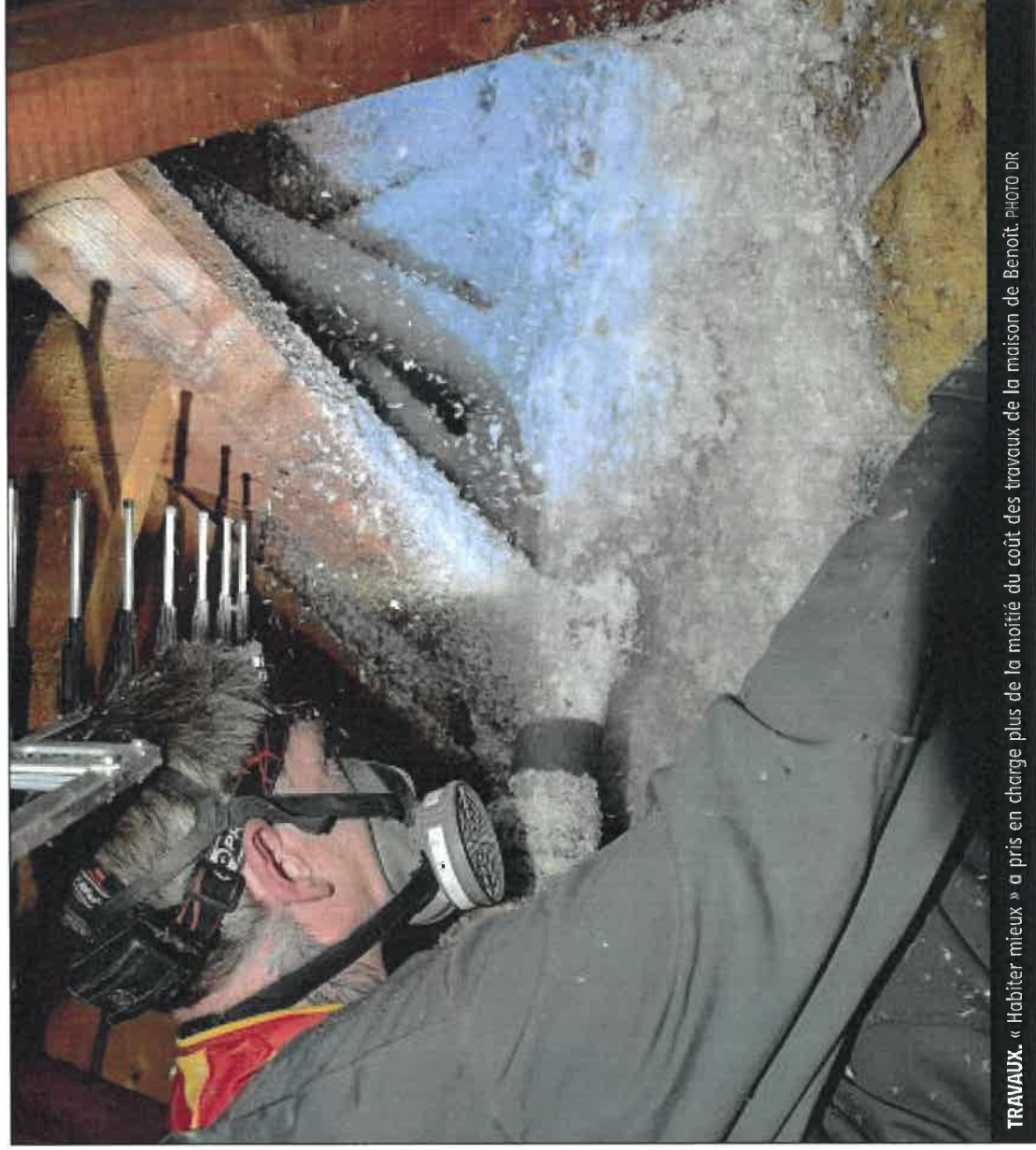
Lucie Courty

Tout juste terminée, la maison de Benoît Berthon dénote, rue de La Pradelle à Clermont-Ferrand. Dans cette enfilaire de bâtisses des années soixante, la peinture fraîche de la façade grise laisserait croire que la construction vient tout juste de s'achever.

C'est bien plus qu'un petit coup de peinture qui a été entrepris ici. Cette maison achetée en 2009 laissait passer les courants d'air par la porte d'entrée, laissait s'échapper la chaleur à travers des parois trop fines et laissait entrer, par des fenêtres au simple vitrage, le bruit de cette rue fréquentée.

« Habiter mieux » a pris en charge plus de la moitié du coût des travaux

Pourtant, pour lui, il n'était pas envisageable de déménager. « Le quartier est tranquille et proche des commerces de La Paradié mais aussi du centre-ville. » Même s'il travaillait à Issoire, cet employé de Constellium,



TRAVAUX. « Habiter mieux » a pris en charge plus de la moitié du coût des travaux de la maison de Benoît. PHOTO DR

l'Oradou, juste à côté, que Benoît a pris connaissance de cette subvention et qu'il a décidé de remplir un dossier à son tour.

Alors qu'il avait d'abord envisagé un simple rafraîchissement de la façade (chiffré à 7.000 € tout de même), le Clermontois se penche sur la possibilité de revoir toute l'isolation

de sa maison. Une fois passé le temps – un peu long – d'attente avec des entreprises aux carnets de commandes bien remplis,

les choses s'enchaînent. « Ils mettent juste un échafaudage. Ils sont là tous les jours. Ça ne dérange absolument pas. Ça va très vite. » Les murs sont isolés, les fenêtres

équipées en double vitrage, la porte d'entrée est changée, celle du garage aussi.

Au total, pour des travaux de 23.000 €, le programme « Habiter mieux » a pris en charge plus de la moitié du coût. Benoît, en plus, a fait le choix de faire appel à des entreprises locales pour effectuer ses

travaux, qui ont débuté en juin 2017.

Aujourd'hui, il habite un cocon. Et les souvenirs des démarches (dresser le détail des travaux, les couleurs et les matériaux choisis qui doivent être validés en amont) accompagnées mais toujours fastidieuses, sont bien loin.

Des aides méconnues

Certes, il n'a pas encore assez de recul pour dire si les économies se font ressentir, ces travaux d'isolation lui ont tout de même permis de remarquer une diminution sur sa dernière facture de gaz. « J'attends d'avoir un peu plus de recul. On verra dans un an ou deux. Par contre, le bruit c'est vraiment flagrant. Ça change notre vie. Le soir, on est tranquille. »

Benoît n'est pas seul dans ce cas. Depuis 2016, et jusqu'en 2021, « Habiter Mieux » aide 250 foyers chaque année. La maison de Benoît a reçu le titre symbolique de 3.000^e foyer réhabilité. Et demain, le maillage d'aides proposés par les territoires va s'enrichir d'un nouvel outil destiné au plus modestes (voir ci-dessous).

Seul souci de ces aides : elles sont méconnues. « Si mon ami ne m'en avait pas parlé, je n'aurais jamais eu connaissance de ces subventions », constate Benoît. Mais si cet article tombe entre de bonnes mains, peut-être que l'année prochaine, c'est toute la rue de La Pradelle qui aura l'air comme neuve. ■

➔ Renseignements. Sur les sites www.adif63.org et www.pacte-energie-solidarite.fr

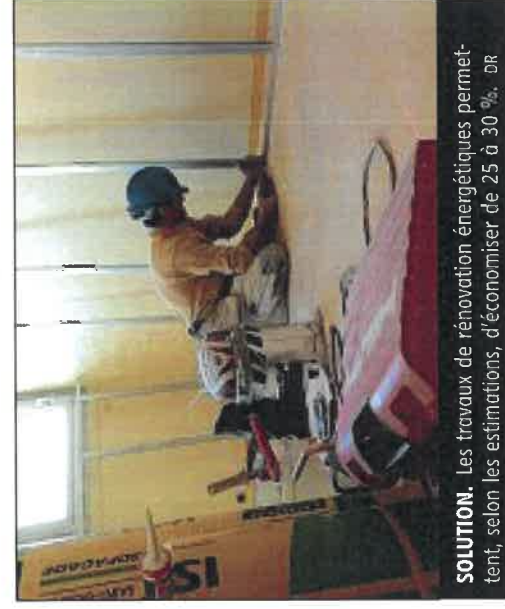
Une aide pour 2.000 foyers modestes

Clermont, la Métropole, le Département et même la préfecture ont fait de la rénovation de l'habitat l'une de leurs priorités. Ils se dotent d'un nouvel outil.

Anne-Gaëlle Baudouin-Clerc, préfète du Puy-de-Dôme, rappelle les chiffres nationaux. « En France, il y a 7 à 8 millions de passoires énergétiques – l'imprécision de ce chiffre montre bien la difficulté de recensement – et la moitié de ces habitants sont des foyers modestes ou très modestes. »

800.000 € débloqués

Si la préfecture, le Département, la Métropole et la ville de Clermont ont fait de la réhabilitation et la rénovation de l'habitat une priorité depuis 2016, il manquait un outil spéci-



SOLUTION. Les travaux de rénovation énergétiques permettent, selon les estimations, d'économiser de 25 à 30 %. DR

fique pour les foyers les plus modestes.

Mardi 11 juin, une convention a été signée avec la Sacicap (société anonyme coopérative d'intérêt collectif pour l'accès à la propriété) pour appor-

ter une aide financière à 2.000 logements individuels les plus modestes d'ici 2021. Au total, c'est une enveloppe annuelle de 800.000 € qui est débloquée pour le département, dont 200.000 € sur la seule

Métropole. Les travaux de rénovation énergétiques permettent, selon les estimations, d'économiser de 25 à 30 % sur la facture d'énergie. Dans cette démarche, la Sacicap se veut un rôle de « facilitateur » en permettant aux propriétaires de ne pas avoir à avancer l'argent pour les travaux. Et en rassurant les entreprises sur la solvabilité de leurs clients. « Nous sommes une petite structure et nous allons vite. Une fois le dossier entre nos mains, l'argent est débloqué en 48 heures », explique le président de la Sacicap, Jean-Claude Bellard. ■

➔ Aide. Pour bénéficier de cette aide, rendez-vous sur les sites Internet de l'Anoh et de l'Adif63.

À QUELLES AIDES AVEZ-VOUS DROIT ?

de 277 euros en 2019. Il bénéficie à 5,8 millions de Français.

L'EXONÉRATION DE TAXE FONCIÈRE

Propriétaires, occupants ou bailleurs éligibles CITE. Les collectivités peuvent proposer une exonération de la taxe foncière pour certains logements rénovés.

CAISSES DE RETRAITE

Pour les retraités du régime général. Pour l'isolation des pièces de vie, aménagement des sanitaires, revêtement des sols, accessibilité, etc.

COLLECTIVITÉS LOCALES

En fonction des dispositifs mis en place par les régions, départements, intercommunalités ou communes.

DISPOSITIF DENORMANDE

Propriétaires bailleurs qui achètent un bien à rénover pour une location longue. Jusqu'au 31 décembre 2019, les futurs propriétaires bénéficient d'une défiscalisation lorsqu'ils rénovent un logement dans un quartier ancien dégradé.

DES PRÊTS

Prêt Action logement, sur livret développement durable, d'accès social, des distributeurs d'énergie, à l'amélioration de l'habitat.

CRÉDIT D'IMPÔT (CITE)

Propriétaires occupants (résidence principale). Le taux de crédit varie en fonction des travaux, le montant des dépenses est plafonné.

L'ÉCO-PRÊT À TAUX ZÉRO

Propriétaires, occupants ou bailleurs, sociétés civiles. Prêt à taux d'intérêt nul, accessible sans condition de ressources, pour financer des travaux d'amélioration de la performance énergétique, jusqu'en 2021.

LA TVA À TAUX RÉDUIT

Propriétaires occupants, bailleurs ou syndicats de propriétaires ; locataires et occupants à titre gratuit ; société civile. La TVA appliquée aux travaux est de 10 % pour des travaux d'amélioration de la performance énergétique, il passe à 5,5 %.

HABITER MIEUX

Propriétaires occupants (sous condition de ressources) ; propriétaires bailleurs ; certaines copropriétés « Irogites ». Accompagnement conseil et aide financière pour des travaux capables d'apporter un gain énergétique d'au moins 25 %.

LE CHÈQUE ÉNERGIE

Propriétaires et locataires (conditions de ressources et composition du foyer). Son montant maximum est

Nos solutions durables

HABITAT ■ Gagner en confort et en performance énergétique : comment faire pour ne pas me tromper ?

La rénovation : ce n'est pas si compliqué

Comment se lancer dans la rénovation énergétique de son logement. Ce n'est pas aussi compliqué que vous l'imaginez... à condition de frapper à la bonne porte.

Philippe Cros

Vous avez dit parcours du combattant ? Difficile de dire le contraire : la rénovation énergétique n'est pas toujours une partie de plaisir. Mais, en même temps, tout est fait « pour sécuriser au mieux ce parcours qui n'est pas simple ».

On vous explique pourquoi ce n'est pas, au fond, si compliqué (mais un peu quand même).

1 L'Adil, porte d'entrée incontournable. Un seul réflexe : contacter l'Agence départementale d'information sur le logement du Puy-de-Dôme, que tout le monde appelle par son acronyme Adil. Financé par des subventions publiques, l'Adil Espace info énergie « n'a rien à vendre », précise sa directrice Sylvie Burlot.

« C'est important de le dire, complète Sébastien Contamine, directeur de l'Aduhme énergies et climat (qui est l'équivalent pour les collectivités) : c'est comme un service public de la performance énergétique de l'habitat. On est garant de la neutralité et de l'objectivité de

l'information et du conseil. » Association loi 1901, l'Adil a été créée par l'État, le Département et tous les acteurs du logement. Son utilité : mettre à disposition gratuitement des techniciens indépendants pour vous conseiller sur le logement, pas seulement sur l'énergie.

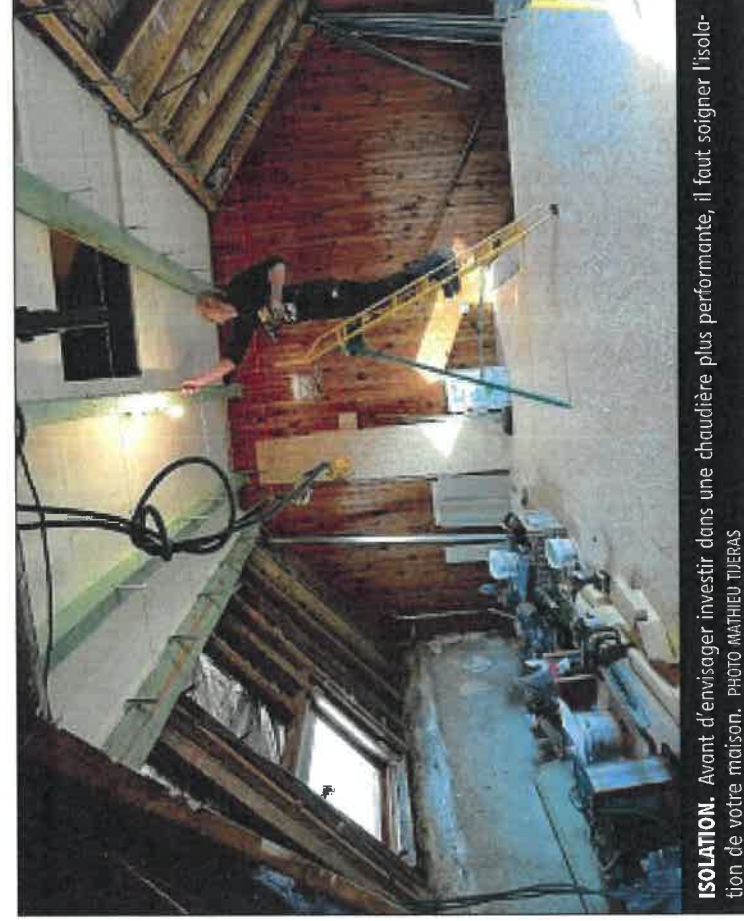
2 Rénover + demain pour Clermont Auvergne Métropole. Si vous habitez l'une des 21 communes de la Métropole, il existe un programme gratuit (il faut

enjuer avec de gros investissements. »

3 Comment en profiter ? Le programme débute par un audit énergétique. S'il est un peu compliqué, il sera peut-être nécessaire de faire intervenir un bureau d'études, avec des aides financières possibles.

Ensuite, plusieurs scénarios de rénovation plus ou moins ambitieux sont proposés : sur cette base, c'est à vous de choisir, en fonction de vos besoins et

ISOLATION. Avant d'envisager investir dans une chaudière plus performante, il faut soigner l'isolation de votre maison. PHOTO MATHIEU TIJERAS



de vos finances. L'Adil vous aidera à aller vers les bonnes aides financières sans perdre de temps. Les techniciens vous aideront aussi à choisir vos entreprises, sur la base d'une liste de bureaux d'études, de maîtres d'œuvre, d'artisans (non obligatoires) qui ont signé une charte d'engagement avec la Métropole. Tous sont certifiés RGE, reconnus garants de l'environnement, label obligatoire pour bénéficier des aides financières.

4 Quand on n'habite pas la Métropole. L'objectif est de développer un dispositif semblable à Rénover + demain à l'échelle du Puy-de-Dôme. Le projet est porté par le Conseil Départemental. « L'idée du Département est d'aider tout le monde pour optimiser et mutualiser, être cohérent sur 100 % du territoire. » Actuellement, il existe tout de même un conseil pour les communes hors Métropole assuré par l'Adil, mais il est moins poussé.

« Vous pouvez prendre un rendez-vous avec un conseiller pour qu'il réalise une évaluation thermique de votre logement, explique Sylvie Burlot (Adil). On va moins loin, sans vous faire de scénarios sur la rénovation. Mais on va vous modéliser votre maison, on va vous dire d'où

EN CHIFFRES

35 % Le logement résidentiel concentre 35 % de la consommation énergétique de la Métropole. Les transports 28 %, le tertiaire 23 % et l'industrie 14 %.

215 M€ C'est la facture d'énergie de la Métropole : 39 % pour l'électricité, 31 % pour le gaz, 18 % pétrole, le reste essentiellement bois.

52.245 logements sont classés entre les catégories D et G pour leur performance énergétique, dont 29.1000 entre E et G. Ils auraient besoin d'une rénovation énergétique.

COLLECTIVITÉS ■ La commune de la Métropole clermontoise s'est lancée dans un programme ambitieux

La ville de Lempdes est en pleine révolution énergétique

Sur le chantier du futur multi-accueil de Lempdes, c'est pour l'instant un puits qui n'attire pas plus que cela les regards.

Mais ce forage profond de 180 mètres est déjà une attraction que l'on vient visiter : ce système de géothermie permettra de réchauffer (et rafraîchir l'été) les enfants de la crèche, avec une pompe à chaleur alimentée par l'énergie solaire.

Un service municipal pour l'énergie

A l'heure de la transition écologique, Lempdes a déjà bien entamé sa révolution. « Si nous sommes aujourd'hui cités en exemple, c'est parce que nous avons eu une politique volontariste sur cette question », explique Henri Gisbrecht, élu maire en 2014 « avec une équipe très tournée vers ces questions ».

A l'époque, il y avait déjà le système de solaire ther-



EN COURS. Le chauffage de la future crèche sera alimenté par un puits de géothermie.

mique de l'Ehpad, permettant de produire de l'eau chaude. Parmi les projets actuels, la commune envisage à moyen terme de développer le systè-

me, avec des technologies plus récentes, pour chauffer cette fois l'eau du foyer transition énergétique », pris en charge par Laurent Malaval. Aujourd'hui, le

technicien est le directeur

des services techniques, ce qui lui permet d'avoir un regard transversal sur l'efficacité énergétique des bâtiments communaux.

En plus de la géothermie au multi-accueil, Lempdes a installé un système de mur solaire au Cosec. Importé du Canada, ce discret dispositif positionné sur la façade sud « permet de chauffer le gymnase à 16 ou 17 °C en hiver, après on complète avec la chaudière ».

Le prochain chantier concerne le groupe scolaire Le Bourgnon, avec une isolation très haut de gamme (niveau BBC) pour 1,6 M€. Elle s'accompagne de l'installation d'une chaudière granulés bois, qui alimentera également l'école de musique et la salle des fêtes. Dans le cadre d'un partenariat très poussé avec l'Aduhme, Lempdes a mené un audit complet de ses installations thermiques, condui-

sant au renouvellement de cinq chaudières. « A chaque fois, il est important de choisir la solution qui sera la plus efficace, en fonction des besoins des bâtiments », précise Laurent Malaval. ■

Philippe Cros

L'ADUHME

L'Aduhme, agence locale des énergies, accompagne les collectivités et les acteurs des territoires du Puy-de-Dôme dans leurs démarches d'efficacité énergétique. L'association est située Maison de l'habitat à Clermont-Ferrand et intervient sur tout le département, en priorité auprès des collectivités adhérentes, c'est-à-dire 9 des 14 intercommunalités du Puy-de-Dôme. <http://www.aduhme.org/> Maison de l'habitat, 129 avenue de la République ; Tél. : 04.73.42.30.90 ; contact@aduhme.